Bull. Acad. Natle Méd., 2013, *197*, nº 6, 1195-1197, séance du 25 juin 2013

Les actions sanitaires de la Croix-Rouge française à l'international

Antoine PEIGNEY *

La spécificité du mandat de la Croix-Rouge, pilier humanitaire en soi, aux côtés des ONG et des agences de l'ONU, est d'agir au sein d'une Fédération de 188 sociétés nationales, et en lien avec le Comité international, le CICR. Dans ce cadre-là, l'engagement de la Croix-Rouge française en matière de santé au-delà de nos frontières se décline tant dans les périodes de crise que dans l'aide au développement.

En temps de crise, la Croix-Rouge française peut déployer ses équipes de réponse à l'urgence (ERU), médicales et de traitement de l'eau. Ce dispositif comprenant personnel et équipement est un outil standardisé au sein de notre Fédération internationale. Nous en maitrisons toute la chaine logistique, de l'affrètement de l'avion jusqu'au transport routier de l'équipe et du matériel.

Dans le domaine de l'**eau**, indispensable pilier d'une action de santé, nos équipes mettent en œuvre des systèmes simples permettant de potabiliser jusqu'à un million de litres d'eau par jour. La Croix-Rouge française fait partie des cinq sociétés de Croix-Rouge disposant de cette capacité, avec les autrichiens, les allemands, les espagnols et les suédois.

Nous pouvons également déployer un **dispensaire de campagne** d'une autonomie moyenne de soins pour trente mille personnes pendant trois mois. Ce fut le cas au Tchad (choléra), Haïti (tremblement de terre), Pakistan (tremblement de terre) Cameroun (réfugiés tchadiens)... Outre la Croix-Rouge française, cinq Sociétés de Croix-Rouge disposent de cette capacité : les allemands, espagnols, finlandais, japonais et norvégiens. D'autres comme les canadiens, australiens, islandais, suisses, hong-kongais ou qataris nous adressent des équipiers que nous intégrons dans nos équipes. C'est la force de ce Mouvement international qu'est la Croix-Rouge.

Notre Fédération peut aussi compter sur trois **hôpitaux de campagne** détenus par les Croix-Rouge d'Allemagne, de Finlande et de Norvège. Ainsi la Fédération de la Croix-Rouge avec ses trois hôpitaux et ses six dispensaires de campagnes, peut-elle proposer à un ministre de la santé une vraie force sanitaire immédiatement disponible, organisée et dont les équipes s'entrainent chaque année dans des exercices de simulation.

Nos équipes médicales d'urgence peuvent se subdiviser en unités mobiles pour agir au plus près des populations quand elles sont regroupées en petites communautés et

* Directeur des relations et des opérations internationales de la Croix-Rouge française

non dans des grands camps organisés. Ces équipes sont spécifiquement conçues pour venir épauler le système de soin national pendant les quelques semaines après le choc d'une catastrophe naturelle ou sanitaire. Elles n'ont pas vocation à rester au-delà de quatre mois, six maximum, le temps que des dispositifs de plus long-terme prennent le relai.

Ainsi en Haïti, frappée par le tremblement de terre de janvier 2010, lorsque le ministre de la santé en juin nous avait demandé de démonter nos cliniques mobiles, nous nous sommes rapprochés d'une dizaine de **centres de santé** du ministère à Port au Prince et Petit Goâve pour les accompagner pendant deux ans.

C'est en les renforçant que nous avons répondu à l'épidémie de choléra qui s'est abattue sur Haïti en novembre 2010. Dans les centres de santé, nous avons installé des unités de traitement et dans les camps et quartiers des postes de réhydratation orale.

Catastrophes naturelles et sanitaires mais aussi **conflits** : dans les situations de conflit, la Croix-Rouge française n'est pas un acteur de premier plan. Conformément aux règles internes de notre Mouvement, c'est le CICR qui agit. Au nord-Mali, le CICR fait fonctionner l'hôpital régional de Gao, au même titre que MSF fait fonctionner celui de Tombouctou.

Dans certains conflits où le droit international est moins respecté, le CICR peut avoir des difficultés à accéder aux victimes et surtout à évacuer les blessés. Le CICR a d'ailleurs lancé une campagne pour que les équipes soignantes ne soient pas prises comme cibles par les belligérants et puissent accéder librement aux malades et blessés.

Nous agissons également dans la durée par l'**aide au développement** et de la coopération sanitaire en soutenant les structures soignantes du ministère local de la santé. Via des accords tripartites entre Croix-Rouge française, Croix-Rouge du pays hôte et son ministère de la santé, nous nous engageons dans une région pour réhabiliter les dispensaires, racheter de l'équipement, et relancer l'offre de soins en suivant les recommandations du ministère.

L'aide au développement intègre aussi les communautés comme acteurs de premier plan de leur santé. Nous formons des comités de santé, pour participer à la gestion du dispensaire, s'assurer que les recettes sont bien enregistrées, et que l'infirmier ne soit pas isolé dans sa mission.

Parallèlement, nous aidons la Croix-Rouge locale à mener des activités de santé communautaire. Des volontaires issus de leur communauté sont formés pour enseigner et répéter les mesures d'hygiène, et les gestes de prévention, tout en accompagnant aussi des activités de construction de latrines, et de gestion des eaux usées.

La Croix-Rouge française forme ces acteurs communautaires et assure une formation continue pour une mise à niveau des personnels soignants que ce soit dans leur pratique que pour renseigner des systèmes nationaux d'informations sanitaire.

Formation continue et formation initiale : nous avons aidé quelques sociétés nationales sœurs à se lancer dans la formation initiale. En effet, la Croix-Rouge française, forte de son expertise en France dans la formation paramédicale, a accompagné le Croissant-Rouge marocain, la Croix-Rouge de Centrafrique, du Burundi, du Mali, et bientôt du Sénégal à Saint-Louis, à disposer d'une école de formation complétant l'offre nationale.

Par ailleurs, pour répondre aux priorités exprimées par les autorités sanitaires, nous prolongeons notre savoir-faire avec celui de partenaires. Ainsi au Congo où la Croix-Rouge française a été retenue pour répondre à l'appel d'offres pour le développement des ressources humaines en santé, nous espérons associer à notre programme le CREDES et l'association FIBIO dont l'expertise concerne la formation de techniciens de laboratoires.

Enfin, sur ce point de formation, on sait que le sujet va bien au-delà de la formation initiale ; il faut aussi mettre à niveau les personnels en poste, compléter leur savoir-faire généraliste par des spécialités en nutrition ou VIH sida, mais également s'assurer qu'ils sont payés chaque mois, et qu'ils disposent d'un logement décent à côté de leur dispensaire autant que d'un vélo ou d'une moto, et une radio HF pour communiquer avec leur hôpital de référence, comme nous l'avons fait au Niger dans la région d'Agadez.

La CRF s'est aussi engagée depuis 2005, au Sahel, dans la lutte contre la **malnutrition**. Cette crise rentre dans le champ sanitaire. Elle a pour caractéristique d'être complexe du fait de sa combinaison de causes endogènes et exogènes, et donc de nécessiter un engagement de longue durée et surtout une approche intégrée. Nous combinons une réponse à la malnutrition chronique *via* des programmes de développement agricole sur des filières vivrières, avec la lutte contre la malnutrition aigüe via une action médicale et nutritionnelle.

Cette action médicale peut s'accentuer *via* un programme de santé maternelle néo-natale comme celui que nous menons en Mauritanie, au Mali, au Niger et au Tchad.

Nous avons prolongé cette volonté d'approche intégrée que nous avions adoptée dans la lutte contre le VIH sida: les Centres de traitement ambulatoire de la Croix-Rouge française associée à l'OPALS, offraient ainsi sur un même lieu tous les actes nécessaires à la prise en charge : dépistage, prise en charge médicale, prévention de la transmission de la mère à l'enfant, counselling, soutien psychosocial et soins à domicile, sans oublier là encore le soutien nutritionnel.

La santé est bien une priorité d'action de la Croix-Rouge française à l'international.